



RÉPUBLIQUE DU MALI
MINISTÈRE DE LA POPULATION ET
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



GENRE ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU MALI

Quelles actions stratégiques pour sa capture ?
Les femmes économiquement dépendantes sur tout le cycle de vie



GENRE ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU MALI

Quelles actions stratégiques pour sa capture ?

Les femmes économiquement dépendantes sur tout le cycle de vie

Contexte

La population malienne compte plus de femmes que d'hommes, soit 100 femmes pour 99 hommes en 2015. Le rapport de masculinité à la naissance est de 105 garçons pour 100 filles, le même que l'on retrouve quasiment partout dans le monde. Cependant la mortalité masculine étant plus élevée que la mortalité féminine, la plupart des populations comportent plus de femmes que d'hommes.

La nuptialité se caractérise au Mali par la précocité des unions du côté des femmes. En effet, les femmes maliennes entrent en union à un âge très précoce : 20% des femmes âgées de 25-49 ans étaient déjà en union avant d'atteindre l'âge de 15 ans. La moitié des femmes étaient déjà en union avant l'âge de 18 ans, contre 26 ans pour les hommes de 30-49 ans. Cette tendance est révélatrice d'une précocité de l'âge au premier mariage chez les filles qui est de 18 ans en moyenne contre 26 ans chez les hommes.

L'indice synthétique de fécondité (ISF) qui est évalué à 6,1 enfants par femme en 2013, diminue avec l'augmentation du niveau d'instruction. Cet indice varie en effet de 6,5 parmi les femmes sans instruction à 5,9 parmi celles ayant un niveau primaire et à 4 parmi celles ayant un niveau au moins secondaire. En fonction du niveau de bien-être économique du ménage, on constate un écart important entre le quintile le plus élevé dans

lequel le nombre moyen d'enfants par femme est de 4,7 et les autres quintiles dans lesquels il est supérieur à 6.

Moins de filles sont scolarisées par rapport aux garçons. En effet, 2015, le taux brut de scolarisation (TBS) est plus élevé chez les garçons que chez les filles (75,0% contre 64,3%) au 1er cycle de l'enseignement fondamental. De même, au 2e cycle de l'enseignement fondamental, le TBS demeure toujours en faveur de la population masculine : 55,5% chez les garçons contre 43,7% chez les filles (CPS / Secteur Education).

Le taux d'alphabétisation dans la population féminine de 15 ans et plus est de 22,2% et représente la moitié du taux observé dans la population masculine (45,1%). En moyenne, sept personnes sur dix (70,5%) sont sans niveau d'instruction au nombre desquelles il y a 66,1% d'hommes et 74,8 % de femmes (EMOP 2015).

Avec un taux d'activité de 65,1% en 2015, les femmes sont moins actives que les hommes ; ces derniers ayant un taux d'activité (86,1%) qui dépasse celui des femmes de 21 points de pourcentage¹. Il est important de noter que 38,2% de la population inactive sont des femmes au foyer. En outre, 13,9% des femmes sont-elles touchées par le chômage en 2015, et ce taux est supérieur à ce qu'on observe dans la population masculine (9,7%). La pauvreté touche aussi plus les femmes que les hommes, l'indice de Gini (qui mesure les inégalités) se situant à 0,34.



¹ Ces données concernent l'ancienne norme des CIST. Selon la nouvelle norme, le taux d'activité est de 72,9% dont 83,5% pour les hommes et 63,8% pour les femmes.

Encadré 1 : Dividendes démographiques

Le premier dividende démographique est lié à la transition démographique. La transition démographique désigne le passage d'une économie rurale et agraire, caractérisée démographiquement par des taux élevés de natalité et de mortalité, à une économie urbaine et industrialisée, caractérisée par une baisse de ces deux taux. Dans un premier temps, lorsque les deux taux baissent, avec moins de naissances, la population active augmente relativement plus vite que le reste de la population. Autrement dit, le nombre de producteurs (population active) augmentent relativement plus vite que celui des consommateurs. Dans ce cas-là, l'économie dispose de plus de ressources et, toutes choses égales par ailleurs, à productivité, taux de participation et taux de chômage inchangés, l'augmentation de la part de la population active augmente mathématiquement la production par tête. D'où le premier dividende démographique.

Normalement, ce premier dividende démographique peut durer plusieurs décennies jusqu'à ce que la diminution de la fécondité réduise le taux de croissance de la population active et que la baisse de la mortalité des personnes âgées accélère l'augmentation de leur nombre. Un second dividende démographique est possible.

Ceci dépend de la stratégie dont le pays se dote afin de faire face au vieillissement, notamment le mode de financement de la retraite. Le financement de la retraite peut se faire soit par un transfert en instant « t » (par le soutien familial ou par un système de pension publique dans le cas du système de répartition), soit par un transfert inter temporel, c'est-à-dire épargner pour financer le vieillissement futur.

Un second dividende démographique peut apparaître seulement via le deuxième mode de financement de la retraite. En effet, une population ayant une part importante de personnes travaillant jusqu'à un âge relativement avancé et vivant une longue période de retraite anticipe le vieillissement de la société et est fortement incitée à accumuler des actifs. En l'absence de transfert familial ou public, la population est plus incitée à accumuler des actifs afin de faire face aux dépenses futures. Il y a donc accumulation massive des actifs. Que ces actifs soient investis dans le pays ou à l'étranger, le revenu national augmente.

Source : Adapté de CREFAT (2016), *Manuel de formation sur la méthodologie des NTA*.



Le concept genre : définition et prise en compte dans l'agenda politique international

Le concept « genre » est né aux Etats-Unis dans les années 1970 d'une réflexion autour de l'articulation entre le sexe biologique et les identités féminines et masculines. Il pourrait se définir comme l'ensemble des différenciations entre les hommes et les femmes, produites par la société dans laquelle ils et elles vivent. Il se distingue du sexe qui est déterminé par des caractéristiques biologiques. Il s'agit donc d'un concept social qui trouve son origine dans les relations inégalitaires qui existent entre hommes et femmes. Le concept de « genre et développement » est employé au lieu de « femmes et développement » afin d'exposer les relations sociales entre les hommes et les femmes par rapport au développement. Ces relations qui tendent à discriminer la femme et à l'assujettir sont prises en compte pour la promotion d'un développement équitable.

La promotion de l'équité et de l'égalité entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons constitue une préoccupation mondiale depuis plusieurs décennies au regard des disparités très marquées entre les deux sexes tant au niveau économique, social que culturel. Ainsi, entre 1975 et 1995, quatre Conférences Mondiales sur les Femmes sont organisées par l'ONU. En parallèle de chaque conférence, un Forum des ONG est organisé par les femmes des sociétés civiles du monde entier. Les conférences de Beijing (4^{ème} Conférence Mondiale sur les Femmes en 1995) et du Caire (Conférence Internationale sur la Population et le Développement en 1994) sont considérées comme des tournants historiques dans la promotion de l'égalité entre les sexes et la reconnaissance des droits des femmes. Ces années marquent également l'émergence du terme *gender mainstreaming*², démarche désormais promue par l'ONU (AFD, 2014).

Les débats sur la prise en compte du genre dans le nouvel agenda de développement post-2015 reflètent les évolutions du *gender mainstreaming* au cours des vingt dernières années. Cinq ans après la Conférence de Pékin en 1995 et l'émergence du terme *gender mainstreaming*, la « promotion de l'égalité et de l'autonomisation des femmes » constitue l'un des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Quinze ans plus tard, dans le cadre de la définition des Objectifs de Développement Durable (ODD), ONU Femmes appelle à l'adoption d'un objectif transformatif dit « *transformative stand-alone goal* » qui, à la différence de l'objectif précédent, devrait adresser les causes structurelles des inégalités (AFD, 2014). C'est dans ce cadre que l'ODD 5 cherche à « **Réaliser l'égalité de sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles** ».

² Le Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC) définit le terme *gender mainstreaming* comme ceci : « Intégrer une perspective liée à l'égalité des genres correspond à un processus d'évaluation des impacts pour les femmes et pour les hommes, de toute action prévue, notamment des lois, des politiques ou des programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie pour que les expériences et les intérêts des femmes et des hommes fasse partie intégrante de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociétales, de sorte que les hommes et les femmes bénéficient des mêmes avantages et que les inégalités ne soient pas perpétuées. Le but final est d'atteindre l'égalité entre les sexes. »

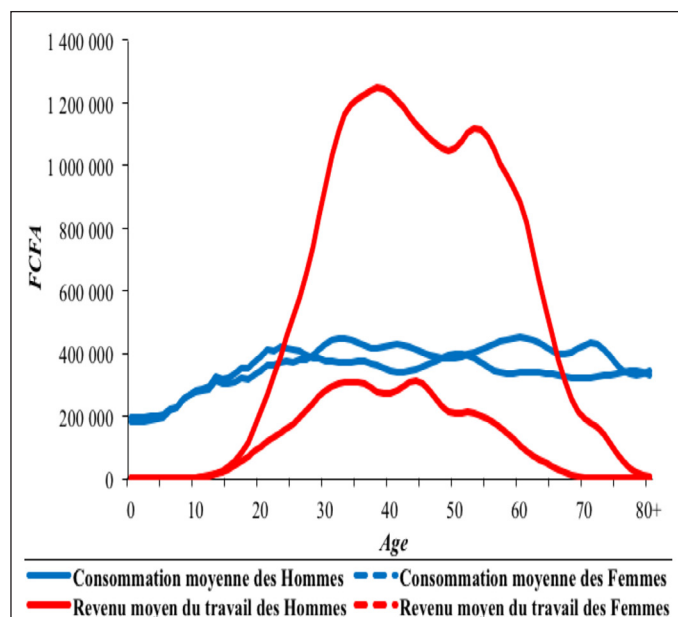
La promotion de l'autonomisation des femmes et l'intégration systématique des problématiques de genre dans les actions menées par les acteurs de l'aide et les pays partenaires constituent les principales priorités de l'aide au développement. Ces textes s'inscrivent dans la continuité des engagements internationaux pris dans le nouvel agenda pour le développement après 2015.

Contribution du genre au dividende démographique au Mali

L'analyse par sexe des profils de consommation et de revenu du travail indique que :

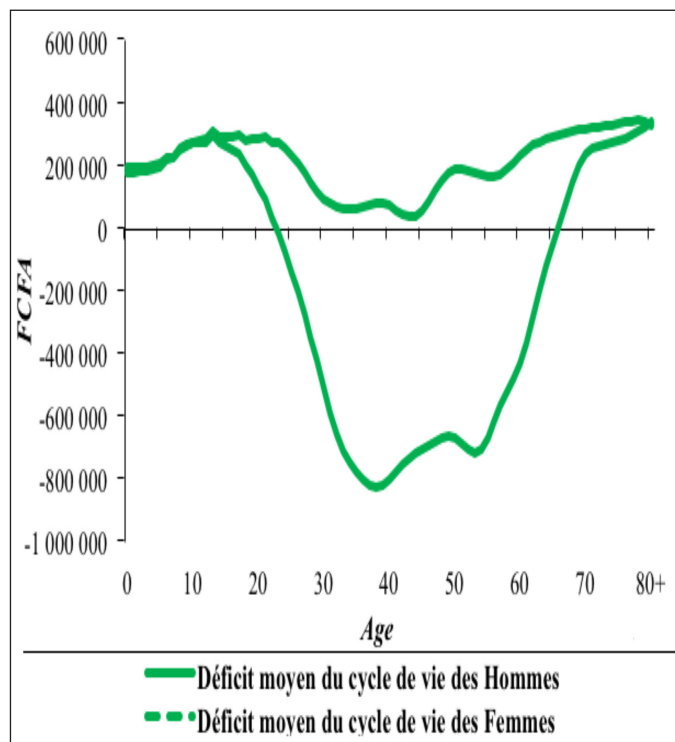
- les femmes consomment plus que leur revenu durant tout le cycle de vie (elles sont déficitaires), alors que les hommes dégagent un surplus de revenu entre 23 et 65 ans ;
- les hommes consomment plus que les femmes sauf au cours de la jeunesse et une partie de l'enfance (08 à 27 ans) ;
- toutefois, l'écart entre la consommation des hommes et des femmes n'est pas très important (cet écart est de 30 000 FCFA en moyenne par année en faveur des hommes). Ainsi les hommes et les femmes ont presque le même niveau de consommation sur le cycle de vie ;
- par contre, le niveau de revenu de travail des hommes est largement supérieur à celui des femmes. En effet, un travailleur de sexe masculin gagne en moyenne 557 000 FCFA par âge représentant 4,5 fois le revenu moyen de son homologue de sexe féminin qui s'élève à 125 000 FCFA par âge.

Graphique 1 : Profils moyens de consommation et de revenu du travail selon le sexe



Source : CREG / CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données de 2015.

Graphique 2 : Profil moyen du déficit du cycle de vie selon le sexe



Source : CREG / CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données de 2015.

La faible contribution des femmes au revenu du travail pourrait trouver ses explications dans leur faible participation au marché du travail. En effet, selon l'INSTAT, le taux d'emploi est de 78% chez les hommes contre 58% chez les femmes (Enquête Modulaire auprès des Ménages / EMOP, 2015). Ce faible accès serait lui-même la conséquence de leur niveau de scolarisation, de la pesanteur de certains us et coutumes et des inégalités de genre persistantes au niveau de leur intégration dans le système productif.

Encadré 2 : Notion du déficit du cycle de vie

Pour les individus d'un âge a donné, le déficit du cycle de vie, noté LCD , se définit comme étant la différence entre leur consommation $C(a)$ et le revenu de leur travail $YL(a)$:

$$LCD(a) = C(a) - YL(a)$$

Il permet d'analyser les besoins de consommation à satisfaire à chaque âge en respectant le niveau des agrégats de consommation et de revenu du travail des comptes nationaux.

Cette analyse fait ressortir la notion de dépendance économique. Les individus d'un âge a sont dit économiquement dépendants lorsque leur consommation est supérieure à leur revenu du travail (i.e. $LCD(a)$ positif).

En effet, le LCD de l'âge a mesure la demande totale de réallocations de tous les individus d'âge a . Un $LCD(a)$ positif indique un surplus de consommation (ou un déficit de revenu) nécessitant des réallocations provenant d'autres groupes d'âge avec un surplus de revenu. A l'inverse, un $LCD(a)$ négatif désigne un surplus de revenu, ce dernier pouvant être utilisé pour financer la consommation des groupes d'âge en situation de déficit.

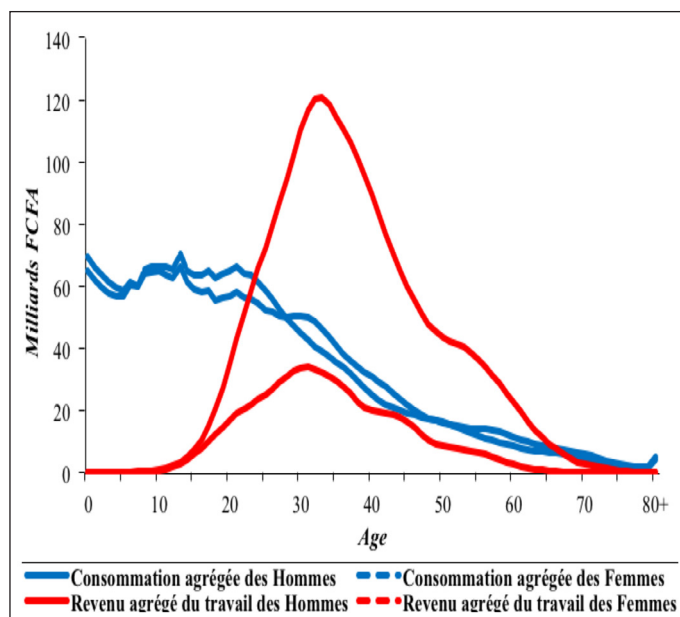
Source : Adapté de CREFAT (2016), *Manuel de formation sur la méthodologie des NTA*.



Au niveau agrégé, la moitié de la consommation nationale est effectuée par les femmes. Cependant, ces dernières participent à hauteur de 22% seulement à la création de la richesse nationale (revenu du travail) contre 78% pour les hommes.

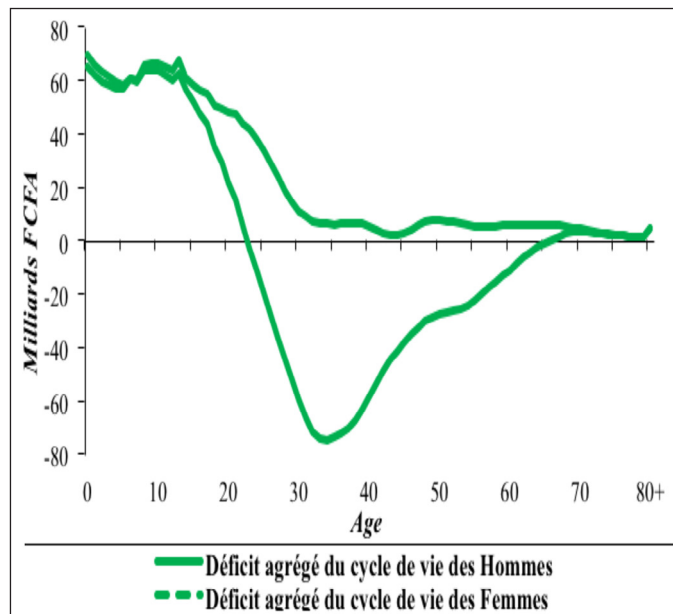
Ce contraste met en lumière la complexité des canaux de financement selon l'âge et le sexe. Les femmes, étant déficitaires tout le long du cycle de vie, bénéficieraient des transferts de la part des hommes et du pouvoir public pour pouvoir financer leur consommation.

Graphique 3 : Profils agrégés de consommation et de revenu travail selon le sexe



Source : CREG / CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données de 2015.

Graphique 4 : Profil agrégé du déficit du cycle de vie selon le sexe



Source : CREG / CREFAT 2016, Estimations NTA du profil pays à partir des données de 2015.

Recommandations

Le dividende démographique dépend de la capacité des individus à générer un revenu du travail suffisamment important pour consommer, transférer à d'autres générations (enfants et seniors), épargner et investir. Dans ce sens, les disparités du genre observées au Mali indiquent que les femmes contribuent très faiblement à la capture du dividende démographique. En effet, étant donné que leur revenu du travail ne leur permet pas financer leur propre consommation, les femmes demeurent économiquement dépendantes sur tout le cycle de vie.

La mise en œuvre effective de politiques permettant aux femmes de participer pleinement à la vie économique, sociale et politique est donc essentielle pour optimiser le dividende démographique. Les recommandations et actions suivantes sont préconisées dans ce sens.

Amélioration de l'offre de qualité de services (éducation, santé...) et promotion de la participation féminine dans les instances de prise de décision.

- Favoriser un accès égal à une éducation de qualité, incluant une formation technique, afin de permettre aux femmes et filles d'acquérir le savoir-faire et l'expertise permettant de travailler de façon productive dans l'économie du XXI siècle ;
- Améliorer l'accès des femmes à des soins de qualité et de proximité en matière de la santé de la reproduction en vue de réduire la mortalité maternelle ;
- Accroître la participation politiques des femmes et du leadership féminin pour l'amélioration des efforts de promotion de l'égalité des chances d'accès des femmes aux fonctions électives et nominatives ;
- Améliorer les conditions de vie des femmes rurales à travers leur professionnalisation dans les chaînes de valeurs par l'augmentation de leurs revenus ;
- Renforcer les mesures pour réduire davantage les grossesses rapprochées et non désirées qui rendraient précaire l'état de santé de la mère, la jeune fille et même des enfants (information, sensibilisation et accès au planning familial).

Actions

Dans l'immédiat

- Promouvoir la budgétisation sensible au genre ;
- Promouvoir un accès permanent à la formation technique

professionnelle des filles pour doter la population active du savoir-faire et de l'expertise nécessaires pour travailler de manière productive ;

- Promouvoir l'éducation des filles ;
- Octroyer des bourses aux apprenants surtout les filles ;
- Créer des activités génératrices de revenus pour les femmes.

A court terme

- Protéger les filles contre les mariages précoces et forcés et favoriser l'espacement des naissances ;
- Créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat féminin (mesures législatives et réglementaires).

Moyen terme

- Sensibiliser à l'égalité femmes/hommes en entreprise ;
- Engager les entreprises d'une même branche dans une réflexion sur les compétences requises ;
- promouvoir le développement de l'entrepreneuriat féminin rural ;
- Faciliter l'accès des terres aux femmes ;
- Eliminer toutes les formes de violences basées sur le genre ;
- Elargir l'offre de service de soutien à la production en vue d'accroître les revenus des femmes.

A long terme

- Prendre des mesures de nature à éliminer les inégalités observées en matière de genre ;
- Assurer aux femmes et aux filles la liberté et droits essentiels au contrôle de leur vie, à la poursuite de leurs études, à leur entrée sur le marché du travail et à l'acquisition de richesses.

Références Bibliographiques

AFD (2014), « Pause Genre : L'essentiel sur les enjeux de genre et de développement ».
 CREFAT (2016), *Manuel de formation sur la méthodologie des Comptes de transfert nationaux*.
 CPS / Secteur Education (2016), « Suivi des indicateurs de l'enseignement fondamental de 2013 à 2016 ».
 INSTAT (2015), « Santé, emploi, sécurité alimentaire et dépenses de consommation des ménages » Rapport résultats Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP)
 INSTAT (2015) « Consommation, pauvreté, bien-être des ménages », Rapport Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP).
 République du Mali (2016), *Rapport national sur le profil du dividende démographique au Mali en 2015*, Version définitive.

Equipe de Rédaction

Equipe Nationale

Abdoulaye Modibo Maiga - MPFEF
 Mme Balkissa Yattara Sylla -DNP
 Kissima Sidibé -CNDIFE
 Oumarou Maiga - SANTE
 Sibiry Traoré -DNP

Appui Technique CREG/CREFAT

Edem Akpo
 Yédodé Ahokpossi
 Latif Dramani
 Mame Coura Ndiaye Kama
 Diamo diop Dia